

Udaf 35
1, rue du Houx, 35700 RENNES
T : 02 30 03 95 60
Site internet : <https://udaf35.fr>
Responsable :
Fabien TOCQUE (directeur) ; Marina MARTIN
(responsable des services Habitat regroupé et Accès
aux droits)

Structure

Résidence Le Parc (UDAF 35)
Résidences accueil
PAYS DE RENNES ET BROCELIANDE



Capacité

Nb Places : 8

Public

Public : Hommes seuls et femmes seules, en situation de handicap psychique
Accès mobilité réduite : Oui
Accueil d'usagers avec chien : Non

Hébergement

Modalité Hébergement : 8 studios individuels regroupés autour d'un espace commun
Descriptif : Les studios sont regroupés au premier étage de la résidence et donnent directement sur un espace intérieur commun disposant d'un grand séjour (grande table à manger, canapé, TV et poste informatique avec internet en accès libre), d'une cuisine aménagée, d'un espace laverie et d'une terrasse. L'accès aux studios s'effectue par cet espace commun, dont l'entrée est privatisée pour l'ensemble des résidents. Les professionnels intervenant au sein de la structure disposent également d'un petit bureau également accessible dans l'espace commun.

Localisation géographique

Situation de l'établissement : 30, avenue Etienne et Marie Pinault, 35740 PACE
Bâtiment B
Accessibilité de l'établissement : Bus 52, arrêt Touche Milon (Pacé)

Participation financière

Participation à l'hébergement : Loyers de 190 euros (hors-APL) et charges de 116 euros (chauffage et eau comprises)

Vie collective

Ateliers et actions collectives : Le collectif occupe une place importante au sein de la résidence, ce que facilite et encourage l'existence d'un espace commun. Si l'ensemble des résidents disposent de leur studio individuel, la plupart d'entre eux gèrent par exemple leurs courses en commun et partagent leurs repas ensemble. Par ailleurs, des animations sont prévues chaque semaine et des sorties occasionnelles organisées avec les 8 résidents

Prestations complémentaires et partenariats

Prestation médicale : Partenariat avec le secteur G07 du Centre hospitalier Guillaume Rénier (CHGR). A ce titre, le dispositif est intégré dans la Filière intersectorielle d'hospitalisation prolongée (FIHP). Deux infirmiers référents interviennent sur le dispositif.
Autres services : Accompagnement à la vie quotidienne (entretien logement, linge, hygiène corporelle, équipement et aménagement du logement, etc.), accompagnement des projets d'inclusion sociale (bénévolat, activité sportive, mobilité, etc.), favorisation des relations familiales lorsque cela est possible, etc.

Orientation

A titre principal, le CHGR. Une commission partenariale interne est ensuite organisée, en présence de l'ADMR et du CHGR

Remarque

Présence d'un travailleur social salarié de l'UDAF 35 et d'intervenants extérieurs (aides médico-psychologiques (AMP), etc.) de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR)

PHOTO

